



**#rentrée #omj**  
**#2015**

“

VIVRE DES TEMPS ÉPANOUISSANTS, OUVERTS  
SUR LE MONDE ET LES AUTRES  
GRANDIR EN AYANT LE CHOIX DE SES LOISIRS,  
ÊTRE AIDÉ À RÉALISER SES PROJETS...

CETTE ANNÉE ENCORE L'ACTION  
DES PROFESSIONNELS DE L'OMJ,  
EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES,  
SERA DE FAIRE DE CHAQUE MOMENT,  
UN TEMPS DE PLAISIR, DE DÉCOUVERTE,  
DE SURPRISE ET D'APPRENTISSAGE.

EDUCATION POPULAIRE, LAÏCITÉ,  
IMPLICATION, AUTANT DE MOTS  
QUI NE SONT PAS JETÉS EN L'AIR, MAIS  
DANS LESQUELS NOUS PUISONS LE SENS  
DE NOTRE ENGAGEMENT COLLECTIF.

”

**Michel ODIETTE,**  
Président, OMJ Saint-Nazaire

## ACCUEILS DE LOISIRS

CES ESPACES ADAPTÉS ACCUEILLENENT LES ENFANTS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI ET AUX VACANCES SCOLAIRES. ILS PROPOSENT DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ÉDUCATIFS QUI RÉPONDENT AU MIEUX À LEURS BESOINS. LES ACTIVITÉS, ENCADRÉES PAR DES ANIMATEURS PROFESSIONNELS SONT SOURCE DE PLAISIRS. ELLES FAVORISENT L'OUVERTURE CULTURELLE, LE JEU, LA DÉCOUVERTE, LA CRÉATION ET L'EXPRESSION. C'EST AUSSI PARTAGER DES BONS MOMENTS ENTRE COPAINS ET COPINES !

### LES AXES DÉVELOPPÉS

- Les activités de découvertes scientifiques, techniques et environnementales
- La sensibilisation à la lecture et l'écriture
- La lutte contre toutes formes de discriminations
- Les activités physiques et sportives
- La citoyenneté
- L'ouverture culturelle.

### HORAIRES

Du 2/09/15 au 29/06/16 les mercredis après-midi, exceptés ceux avec école.

MERCREDI	½ JOURNÉE Transport + Repas	APRÈS-MIDI
OUVERTURE	12h - 18h30	13h30 - 18h30
ACCUEIL		13h30 - 14h
DÉPART	17h - 18h30	17h - 18h30

Vacances scolaires du lundi au vendredi.

VACANCES	JOURNÉE	MATINÉE	APRÈS-MIDI
OUVERTURE	7h30 - 18h30	7h30 - 12h15	13h30 - 18h30
ACCUEIL	7h30 - 9h30	7h30 - 9h30	13h30 - 14h
DÉPART	17h - 18h30	11h45 - 12h15	17h - 18h30

### INSCRIPTION ET RÉSERVATION

- Réservation obligatoire
- Siège de l'OMJ - 25, boulevard Victor Hugo - 02 44 73 45 00
- Inscription annuelle : 4€/enfant
- Pièces à fournir : Notification récente C.A.F, dernier avis d'imposition, carnet de vaccinations, justificatifs de domicile (adresse et téléphone).

	LES MERCREDIS du 02/9 au 16/12/15 Vacances Toussaint du 19 au 30/10/2015 Noël du 21 au 31/12/2015	LES MERCREDIS du 06/01 au 27/04/16 Vacances Hiver du 08 au 19/02/2016 Printemps du 04 au 15/04/2016	LES MERCREDIS du 03/05 au 29/06/16
OUVERTURE RÉSERVATIONS	03/08/2015	30/11/2015	04/04/16
CLÔTURE RÉSERVATIONS (exception place urgence)	Mercredis, vacances Toussaint et Noël 7 jours avant la date souhaitée	Mercredis, vacances Hiver et Printemps 7 jours avant la date souhaitée	7 jours avant la date souhaitée

Aux vacances de Noël sont ouverts les accueils de loisirs de Bonne Anse et de Jean Jaurès.

### TARIFS

- Tarifs selon le quotient familial CAF
- Journée de 2,62€ à 22,04€
- 1/2 journée avec transport et repas (hors vacances scolaires) de 1,50€ à 13€
- 1/2 journée (matinée ou après-midi) de 0,70€ à 9€
- Tarif majoré pour les familles des communes hors Saint-Nazaire.

Les enfants de maternelle des écoles, Andrée Chédid, Léon Blum, Madeleine Rebérioux, Jules Ferry et Ferdinand Buisson, sont accueillis par le Centre de Loisirs Maternel de la ville de Saint-Nazaire.



## CONTACTS ACCUEILS DE LOISIRS

AVALIX / 02 40 70 28 63 - École Camus, 11, rue Berthelot  
 BONNE ANSE / 09 53 95 12 16 - 31, Chemin de Porcé  
 CARNOT / 02 40 22 00 58 - Rue F. Gasnier  
 JEAN JAURÈS / 02 40 22 94 06 - École J. Jaurès, rue des halles  
 MEAN PENHOET / 02 40 24 91 22 - École G. Sand, rue des frères Monvoisin  
 PETIT CAPORAL / 09 51 54 94 48 - Salle Polyv., 34 rue Guy de Maupassant  
 PREZEGAT / 02 40 01 56 10 - Espace G. Brassens, rue Renoir

## LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

MATIN ET SOIR, AVANT OU APRÈS LA CLASSE, ILS OFFRENT AUX ENFANTS UNE TRANSITION EN DOUCEUR ENTRE L'ÉCOLE ET LA MAISON, DANS DES LOCAUX SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉS. LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES SONT ENCADRÉS PAR DES ANIMATEURS PROFESSIONNELS. GÉRÉS PAR L'OMJ, ILS SONT ORGANISÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA VILLE DE ST-NAZAIRE.

### INFOS PRATIQUES

Du 1<sup>er</sup> septembre au matin jusqu'au 5 juillet 2016  
 Du lundi au vendredi : 7h30 - 18h30  
 Inscriptions à l'Espace Famille, 31, avenue Léon Blum - 02 44 73 44 35





PARTICIPATION, EXPRESSION  
ET VALORISATION DES JEUNES  
SONT AU CŒUR DES ACTIVITÉS  
INITIÉES PAR LES PROFESSIONNELS  
DE L'OMJ, AVEC DE NOMBREUX  
PARTENAIRES (MAISONS DE QUARTIERS,  
SERVICE DES SPORTS, ANPS,  
ÉDUCATION NATIONALE...),  
DANS UNE DYNAMIQUE  
DE COMPLÉMENTARITÉ  
ET DE COHÉRENCE ÉDUCATIVE.

## CIJ

Le Centre Information Jeunesse informe les jeunes sur toutes les questions qui les concernent : études, formations, logement, santé, droits, projets à l'étranger, jobs d'été, loisirs sur la CARENE.

Des professionnels les accompagnent dans leurs recherches et pour la réalisation de leurs projets.

Des annonces emplois, logements et un point cyb sont à disposition gratuitement.

- Lundi et jeudi : 13h30 - 18h
- Mardi : 9h - 19h
- Mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h



## CLUBS DE JEUNES

Implantés sur 6 territoires : **Bouletterie, Chesnaie, Kerlédé, Petit Caporal, Prézégat, Trébale**, ces espaces sont en libre accès où les adolescents construisent avec les animateurs leurs loisirs éducatifs.

Du 9 septembre 2015 au 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

- Lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

- Mercredi : 14h - 19h

- Vacances scolaires : selon programmation des activités

### TARIFS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription annuelle : 4€

Pièces à fournir : carnet de vaccinations, justificatifs de domicile (adresse et téléphone) et n° CAF

Participation financière demandée selon les activités ou sorties.

## L'ATELIER

Manipuler, expérimenter, ...

Les passionnés d'activités techniques peuvent découvrir à travers le travail de la matière (bois, béton, faïence, ...), le plaisir de réaliser en équipe.

Du 9 septembre au 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

- Mercredi : 13h - 18h

- Vacances scolaires : 10h - 18h

### TARIFS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription annuelle : 24€

Pièces à fournir : carnet de vaccinations, justificatifs de domicile (adresse et téléphone) et n° CAF

Participation financière demandée selon les activités ou sorties.

## RADIO LA TRIBU 106.9



S'exprimer, défendre et partager des passions, découvrir des métiers et s'initier aux techniques de la radio, c'est ce que propose La TRIBU. Elle émet en permanence et les ados produisent une grande partie de ses programmes. Elle favorise l'ouverture culturelle et la participation à la vie locale, notamment par des rencontres avec des personnalités, des artistes, des habitants et d'autres jeunes.

Du 9 septembre 2015 au 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30 - 19h

- Mercredi, samedi et vacances scolaires : 14h - 19h

### TARIFS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription annuelle : 24€

Pièces à fournir : carnet de vaccinations, justificatifs de domicile (adresse et téléphone) et n° CAF

Participation financière demandée selon les activités ou sorties.

## COLLÈGES

Les animateurs interviennent dans les collèges publics de Saint-Nazaire, autour d'animations conçues avec les établissements.

Les animations débuteront début novembre. Retrouvez les animateurs lors des forums organisés dans chaque collège.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Renseignements dans les collèges

## CONTACTS L'ATELIER

06 07 28 82 15 / Rte de la Laiterie, l'immaculée - [omjatelier@gmail.com](mailto:omjatelier@gmail.com)

 [l'atelier-OMJ Saint-Nazaire](#)

## CENTRE INFO JEUNESSE

CIJ / 02 44 73 45 10 - 25 boulevard Victor Hugo - [cijstn.fr](http://cijstn.fr)

## CLUBS DE JEUNES

BOULETTERIE / 06 73 26 31 07 - 18, rue des Frênes

 [club de jeunes de la Bouletterie-OMJ Saint-Nazaire](#)

CHESNAIE / 06 23 67 13 52 - 1, rue des Ajoncs

 [club de jeunes de la Chesnaie-OMJ Saint-Nazaire](#)

KERLEDE / 06 23 67 13 61 - 1, allée des Alcyons

 [club de jeunes de kerlédé-OMJ Saint-Nazaire](#)

PETIT CAPORAL / 06 23 67 13 67 - 7, rue André Chenier

 [club de jeunes du Petit Caporal-OMJ Saint-Nazaire](#)

PREZEGAT / 06 07 28 76 10 - 48, rue Edgar Degas

 [club de jeunes de Prézégat-OMJ Saint-Nazaire](#)

TREBALE / 06 23 67 13 64 - 8, allée des Orchidées

 [club de jeunes de la Trébale-OMJ Saint-Nazaire](#)

## RADIO

LA TRIBU / 02 40 66 106.9 - [latriburadio.com](http://latriburadio.com)

 [latriburadio](#)

# CONDITIONS GENERALES

## PRÉAMBULE

Toutes nos structures sont agréées par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Les directeurs et animateurs possèdent les diplômes requis.

## SANTÉ

Les enfants et les jeunes doivent être à jour de leurs vaccinations. En cas de maladie ou d'accident, les frais médicaux dont l'avance a pu être consentie par l'OMJ doivent être remboursés par la famille. Pour les enfants nécessitant une attention particulière, l'OMJ en relation avec les familles, étudie la formule la plus adaptée permettant la meilleure intégration possible.

## PAI : Protocole d'Accueil Individualisé

L'OMJ doit être informé de toute situation de santé particulière. Un rendez-vous est programmé pour étudier les modalités d'accueil.

Pour les enfants ou jeunes ayant une allergie alimentaire, un protocole doit impérativement être établi.

Un rendez-vous est obligatoire avec le médecin spécialiste, un représentant de l'OMJ, accompagné du responsable de la structure.

## ASSURANCE

L'OMJ a souscrit auprès de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF) une police d'assurance responsabilité civile professionnelle, qui couvre l'ensemble de ses activités.

L'assurance de l'OMJ couvre les risques suivants :

La responsabilité civile lorsqu'elle est en cause au titre de l'enfant ou du jeune et de l'association elle-même ou de l'un de ses personnels.

Les accidents corporels de l'enfant ou du jeune en complément des interventions des organismes sociaux de la famille et des contrats d'assurance souscrits par la famille pour l'enfant ou le jeune. Les garanties sont acquises : sans limitation de somme pour les dommages corporels. A concurrence de 15.000.000€ pour les dommages matériels et immatériels. À concurrence de 6.000.000€ pour les dommages corporels résultant d'une intoxication alimentaire. La garantie est toutefois limitée en cas de dommages exceptionnels à 30.000.000€ dont 50.000€ pour les dommages matériels et immatériels.

Toutefois l'OMJ décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels dans ses structures. Il est conseillé de ne pas confier à l'enfant ou au jeune, bijoux et objets de valeur.

## DROIT A L'IMAGE

À l'occasion des activités de l'OMJ des photographies ou des films des participants peuvent être réalisés. Ils peuvent être utilisés, par l'OMJ et/ou ses partenaires à des fins d'information ou de valorisation en tous formats, sur tous supports et par tous moyens et procédés de communication (site internet de l'association et/ou de ses partenaires, journaux d'information, magazines, affiches, vidéogrammes, supports interactifs, présentation ou projection publiques, médias, etc.). Sauf opposition écrite, l'inscription à l'OMJ vaut autorisation gracieuse de fixer et/ou enregistrer, l'image et/ou les propos du participant concerné et d'utiliser l'image et/ou les propos ainsi reproduits. Cette autorisation s'entend pour le monde entier et limitée à deux ans.

Les informations contenues dans cette brochure, n'ont pas de valeur contractuelle.

© OMJ Office Municipal de la Jeunesse de Saint-Nazaire. N° Siret : 34799775100024 à Saint-Nazaire. Association loi 1901. Conception : Yodel, Élodie. Crédits photos : Gregg Bréhin. Imprimé par Goubault. Ne pas jeter sur la voie publique. Merci à Looma, Zoé, Kenza, Gohan, Esteban et Malcolm.



OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE · SAINT-NAZAIRE





OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE · SAINT-NAZAIRE

25, boulevard Victor-Hugo  
44600 Saint-Nazaire  
[omjcontact@mairie-saintnazaire.fr](mailto:omjcontact@mairie-saintnazaire.fr)  
T. 02 44 73 45 00

LUNDI ET JEUDI : 13h30 - 18h

MARDI : 9h - 19h

MERCREDI ET VENDREDI : 9h - 12h et 13h30 - 18h



[www.omj-saintnazaire.fr](http://www.omj-saintnazaire.fr)